



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Intitulé du projet :

.....

Porteur du projet (maître d'ouvrage) :

Personne à contacter :

Coordonnées :

.....

Dossier à adresser à :

- Pour les maîtres d'ouvrage de l'**arrondissement de Beauvais** :
Préfecture de l'Oise
DCLE – Bureau des concours financiers et du contrôle budgétaire
1 place de la Préfecture
60022 BEAUVAIS Cedex
- Pour les maîtres d'ouvrage de l'**arrondissement de Clermont** :
Sous-préfecture de Clermont
Pôle des collectivités locales et des relations avec les élus
6 rue Georges Fleury
60600 CLERMONT
Boite fonctionnelle : sp-clermont-collectivites@oise.gouv.fr
- Pour les maîtres d'ouvrage de l'**arrondissement de Compiègne** :
Sous-préfecture de Compiègne
Bureau de l'animation territoriale
21 rue Eugène Jacquet – BP 49
60312 COMPIÈGNE Cedex
- Pour les maîtres d'ouvrage de l'**arrondissement de Senlis** :
Sous-préfecture de Senlis
Bureau des collectivités territoriales
3 place Gérard de Nerval – BP 120
60309 SENLIS Cedex
Boite fonctionnelle : sp-senlis-collectivites-territoriales@oise.gouv.fr

Partie réservée au service gestionnaire :

Dossier reçu le :

Date A.R. :

Suivi par :

Aucune rubrique ne doit être supprimée ou modifiée.

PARTIE 1 : DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet :

.....

Territoire de réalisation du projet :

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :

- Date de début du projet* :
- Date de fin du projet :

Présentation du projet :

N.B : La présentation du projet dans son ensemble ne doit pas excéder 30 lignes, mais des documents de présentation ou détaillés peuvent être joints au présent dossier.

Le porteur veillera également à préciser les points suivants pour son projet, à savoir : ses objectifs, son inscription dans une politique publique (ex : une mission de l'État, orientations régionales), le public bénéficiaire, les moyens mis en œuvre.

** Conformément à l'article R2334-24 du CGCT, « aucune subvention ne peut être accordée si l'opération a connu un commencement d'exécution avant la date de réception de la demande de subvention à l'autorité compétente. Le commencement d'exécution de l'opération est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération ou, dans le cas de travaux effectués en régie, par la constitution d'approvisionnements ou le début d'exécution des travaux. Les études ou l'acquisition de terrains, nécessaires à la réalisation de l'opération et réalisées préalablement, ne constituent pas un commencement d'exécution. »*

PARTIE 2 : PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

Porteur du projet (maître d'ouvrage) :

Intitulé du projet :

Date de la délibération (conseil municipal ou communautaire) :

Montant total du projet (HT) : €

Plan de financement prévisionnel :

Financier	Montant du financement (HT)	Taux (montant du financement / montant total du projet)
DETR € %
DSIL (le cas échéant) € %
Fonds propres (minimum 20,00 % des participations publiques) € %
Autres (à préciser et joindre la décision de subvention) :		
..... € %
..... € %
..... € %
TOTAL (HT) €	100,00 %

Certifié exact,

Lieu et date :

Nom et qualité du signataire :

Cachet et signature :

.....

.....

.....

.....

PARTIE 3 : ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION DU PROJET ET DE LA DÉPENSE

Porteur du projet (maître d'ouvrage) :

Intitulé du projet :

Date prévisible de commencement de l'opération :

Durée de réalisation du projet :

Modalités de versement de la subvention :

Par une avance représentant 30 % de la subvention, au commencement de l'opération, soit €.

Par acomptes n'excédant pas, au total, 80 % de la subvention (au fur et à mesure de l'avancement de l'opération et sur présentation des factures certifiées acquittées).

Par la totalité de la subvention (à la fin de l'opération), soit €.

Lieu et date :

Nom et qualité du signataire :

Cachet et signature :

.....

.....

.....

.....

PARTIE 4 : ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT D'EXÉCUTION DU PROJET

Je soussigné(e),, agissant en qualité de maire / président(e)* de / d'

....., atteste que le projet décrit ci-après,

faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR et/ou DSIL de l'année n'a pas connu de début d'exécution avant la date de dépôt du dossier.

Intitulé du projet :

Montant total du projet (HT) : €

Certifié exact,

Lieu et date :

Nom et qualité du signataire :

Cachet et signature :

.....

.....

.....

.....

* Rayer la mention inutile.

PARTIE 5 : ATTESTATION DE LIBRE DISPOSITION DES TERRAINS (le cas échéant)

Je soussigné(e),, agissant en qualité de maire / président(e)* de / d'

....., certifie que la commune / l'EPCI* :

a ou aura la libre disposition des terrains*

est propriétaire des biens*

sur lesquels doivent être réalisés les travaux faisant l'objet du présent dossier de demande de subvention.

Certifié exact,

Lieu et date :

Nom et qualité du signataire :

Cachet et signature :

.....

.....

.....

.....

* *Rayer la mention inutile.*

PIÈCES OBLIGATOIRES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DETR

1. Dossier de demande de subvention DETR dûment rempli et signé par le représentant légal
Si la demande de subvention n'est pas signée par le représentant légal mais par une personne ayant délégation, joindre la copie du document habilitant le signataire à engager l'organisme.
2. Délibération approuvant la présentation du projet, son plan de financement et autorisant le représentant légal à solliciter la subvention DETR
3. Devis, projets de contrat ou tout autre document, datés et comportant l'indication de l'organisme qui les a établis, permettant de calculer le coût du projet HT ou TTC
4. Si cofinancement du projet : joindre la copie des décisions ou les conventions des autres financeurs, si les subventions sont acquises
5. Si le projet concerne une construction : Décision d'octroi du permis de construire **et** plan de masse ou plan général des travaux

En fonction du type de projet envisagé, d'autres pièces complémentaires pourront être sollicitées par les services de la préfecture de l'Oise.